

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

DE LA COMMUNE HERGNIES
59199

Séance du 14 décembre 2022

DEPARTEMENT

NORD

Date : 14/12/2022

Numéro : 2022-077

L'an deux mille vingt deux

et le 14 décembre

à 18 heures 00

le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : **Jacques SCHNEIDER**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal et en exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
27	18	24

Date de la convocation
08/12/2022

Date d'affichage
08/12/2022

Présents :

Marie-Claude BAILLEUL, Bernard BOURLET, Jean DANGLETERRE, Abel MERCIER – Adjoints

Maurice DENIS, Anne VILLAIN, Alain BLANCHART, Corinne DERNONCOURT, Marie-Pierre SLATKOVIE, Pasquale CARIDI, Dominique LAMBERT, Frédéric VINCHENT, Didier GODMEZ, Cédric WAWRZYNIAK, Antoine RICHARD, Julie DI-CRISTINA, Christelle GALLIEZ – Conseillers Municipaux

Absents ayant donné pouvoir :

Françoise GRARD qui donne pouvoir à Abel MERCIER
Chantal DOULIEZ qui donne pouvoir à Anne VILLAIN
Bruno KOPCZYNSKI qui donne pouvoir à Marie-Pierre SLATKOVIE
Séverine CLEMENT qui donne pouvoir à Frédéric VINCHENT
Séverine STIEVET qui donne pouvoir à Jacques SCHNEIDER
Virginie VAN VOOREN qui donne pouvoir à Cédric WAWRZYNIAK

Absents :

Laurent SIGUOIRT
Sandrine DUMONT
Betty FRANQUET

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture

A été nommée secrétaire de séance : Julie DI-CRISTINA

Objet : Décision Budgétaire Modificative (DM) n°3

le

et publication,

du 21/12/2022

ou notification

du 21/12/2022

Publication sur le site internet

Le 31/05/2023

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits au 1068 afin d'apurer le 1069 dans le cadre du passage à la nomenclature comptable M57 (point 4. du présent conseil municipal),

Considérant qu'il convient également de procéder à d'autres ajustements budgétaires comme indiqué ci-dessous,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE

A l'unanimité par 24 voix pour,

- **d'approuver la Décision Modificative (DM) n°3 ci-dessous intégrant les ajustements budgétaires.**

SECTION D'INVESTISSEMENT

IMPUTATION BUDGETAIRE	DEPENSES	RECETTES	NOUVEAU BUDGET	OBJET
CHAPITRE 10 - DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVES				
1068-020 - Excédents de fonctionnement capitalisés	15 662,79 €		15 662,79 €	<i>Apurement du compte 1069 avant passage en M57 au 01/01/2023</i>
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATION INCORPORELLES				
2033-020 Frais d'insertion	400,00 €		866,00 €	<i>Ajout de crédits pour équilibrer les dépenses effectuées par rapport aux prévisions et permettre l'inscription en restes à réaliser 2022</i>
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATION CORPORELLES				
2121-020 - Plantations d'arbres et d'arbustes	900,00 €		900,00 €	<i>Ajout de crédits pour équilibrer les dépenses effectuées par rapport aux prévisions et permettre l'inscription en restes à réaliser 2022</i>
21311-020 - Hôtel de ville	4 000,00 €		40 569,50 €	<i>Ajout de crédits pour équilibrer les dépenses effectuées par rapport aux prévisions et permettre l'inscription en restes à réaliser 2022</i>
21312-213 Bâtiments scolaires	7 900,00 €		5 603,00 €	<i>Ajout de crédits pour équilibrer les dépenses effectuées par rapport aux prévisions et permettre l'inscription en restes à réaliser 2022</i>
21318-020	10 000,00 €		139 400,12 €	<i>Ajout de crédits pour équilibrer les dépenses effectuées par rapport aux prévisions et permettre l'inscription en restes à réaliser 2022</i>
21534-412 Réseaux d'électrification	30 900,00 €		30 900,00 €	<i>Ajout de crédits pour équilibrer les dépenses effectuées par rapport aux prévisions et permettre l'inscription en restes à réaliser 2022</i>
21568-020 Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile	1,00 €		3 009,00 €	<i>Ajout de crédits pour équilibrer les dépenses effectuées par rapport aux prévisions et permettre l'inscription en restes à réaliser 2022</i>
2158-020 - Autres installations, matériels et outillages techniques	152,00 €		8 752,00 €	<i>Ajout de crédits pour équilibrer les dépenses effectuées par rapport aux prévisions et permettre l'inscription en restes à réaliser 2022</i>
2183-020 - Matériel de bureau et informatique	15 500,00 €		22 466,42 €	<i>Ajout de crédits pour équilibrer les dépenses effectuées par rapport aux prévisions et permettre l'inscription en restes à réaliser 2022</i>
2188-020 Autres immobilisations corporelles	15 100,00 €		638 294,21 €	<i>Ajout de crédits pour équilibrer les dépenses effectuées par rapport aux prévisions et permettre l'inscription en restes à réaliser 2022</i>
OPERATION 112 - 21318-020 : Aire de loisirs intergénérationnelle				
21318-020 - Autres bâtiments publics (aire de loisirs intergénérationnelle)	-514 000,00 €		0,00 €	<i>Crédits à basculer sur l'imputation : opération 112 - 2188-020</i>
OPERATION 112 - 2188-020 : Aire de loisirs intergénérationnelle				
2188-020 - Autres immobilisations corporelles	514 000,00 €		514 000,00 €	<i>Régularisation imputation</i>
OPERATION 112 - 2188-020 : Aire de loisirs intergénérationnelle				
2188-020 - Autres immobilisations corporelles (aire de loisirs intergénérationnelle)	28 700,00 €		540 700,00 €	<i>Avenant pose brumisateur avec portique - Aire de loisirs intergénérationnelle : 14 669 € + ajout de crédit : 14 000 €</i>
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATION CORPORELLES				
21312-212 Bâtiments scolaires	-129 215,79 €		132 984,27 €	<i>Construction de l'extension du restaurant scolaire école No à Houx (ne sera pas engagé en 2022) : équilibre</i>
TOTAL	0,00 €	0,00 €		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (tant en dépenses qu'en recettes) :			2 798 312,35 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
IMPUTATION BUDGETAIRE	DEPENSES	RECETTES	NOUVEAU BUDGET	OBJET
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES				
661121 - Intérêts - rattachement des ICNE	700,00 €		4 701,00 €	Ajout de crédit car nouvel emprunt contracté en 2022
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				
615221 -020 - Entretien et réparation de bâtiments	-700,00 €		34 300,00 €	Equilibre section de fonctionnement
TOTAL	0,00 €	0,00 €		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (tant en dépenses qu'en recettes) :			4 638 171,31 €	

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

Pour copie conforme

Le Maire

Jacques SCHNEIDER